



La restauration rapide : une profession solidaire

LE FONDS D'ACTION SOCIALE DE LA RESTAURATION RAPIDE

Des solutions concrètes pour vous :*

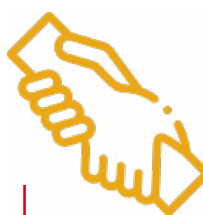
Accompagner



VOUS AVEZ DES ENFANTS

- Une aide pour la garde de vos enfants jusqu'à 5 ans.
- Une participation aux frais de centre aéré pour vos enfants de 3 à 11 ans.
- Des bons d'achat pour la rentrée scolaire de vos enfants de moins de 12 ans (aide disponible de juillet à octobre uniquement)

Soutenir



POUR FAIRE FACE AUX ALÉAS DE LA VIE

- Un appui aux salariés confrontés à des difficultés financières exceptionnelles

* Aides versées sous conditions

Pour toute information, renseignez-vous sur le Fonds d'Action Sociale et **télécharger votre dossier de demande d'aide**, sur le site www.fasrr.com



fas-rr@klesia.fr



KLESIA – Action sociale FAS-RR
1-13 Rue Denise Buisson
93554 Montreuil Cedex

